



## Burkina Faso

### Soutien au développement de la Ruche pour l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'entrepreneuriat

Résumé d'évaluation – FSPI 2019-010



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des projets financés par le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI).

## Contexte

Au Burkina Faso, l'un des pays les plus jeunes du monde (2 burkinabés sur 3 ont moins de 25 ans), l'offre de formations et d'emplois ne permet pas d'absorber la demande croissante.

La contribution de la recherche et de l'enseignement supérieur dans ses fonctions de production de connaissances utiles au développement d'innovations, mais aussi de formation de compétences pour les métiers de demain, reste insuffisante. **L'adéquation des formations aux emplois est insuffisante pour garantir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.** Des institutions et des projets existent pour renforcer l'employabilité, l'entrepreneuriat et l'innovation, mais ils restent trop souvent atomisés et mal connus de la jeunesse. **Les étudiants ont trop peu accès aux incubateurs** et les financements pour les jeunes entrepreneurs demeurent dispersés.

## Objectifs et activités

Le projet avait pour objectif de **renforcer la structuration du secteur de l'innovation à travers l'appui au fonctionnement de La Ruche**, acteur dédié à l'innovation au Burkina. Il s'articulait autour de 3 composantes :

- 1. Accompagner et fédérer les acteurs de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat**, tant au niveau des politiques publiques qu'au niveau des acteurs privés, à travers l'organisation de rencontres et d'évènements.
- 2. Structurer les services du Tiers-Lieu Mahna (entité de La Ruche), former son équipe** et les parties prenantes.
- 3. Accompagner des jeunes diplômés** accueillis par la ruche, en soutenant leurs initiatives innovantes et démontrant la valeur ajoutée des approches collaboratives

**Durée du projet :** 24 mois (2019-2020)

**Montant accordé par le MEAE :** 757 350 €

**Thématiques :** éducation, formation professionnelle, enseignement et recherche, employabilité

**Marqueur Genre :** 0 (non orienté vers l'objectif genre)

**Type d'évaluation :** évaluateurs indépendants (Afric'innov)

**Méthodologie :** Revue documentaire, entretiens individuels (7), questionnaire en ligne et téléphonique.

## Principales réalisations

- **Intégration du tiers-lieu Mahna au sein de Ruche:** clarification du positionnement des deux entités (Ruche : accueil des opérateurs et partenaires / Mahna : activités dédiées à l'insertion des jeunes) ; création du site internet de Mahna et actions de communication pour renforcer la visibilité des offres ; expérimentation de premiers partenariats : la Ruche s'est impliquée dans le « **Hackathon** » et la « **Journée Conseil Emploi** » en partenariat avec RMO Job Center (plus de 1.300 jeunes participants) et Mahna a mis à disposition ses **espaces pour des associations de jeunes burkinabés engagées dans le soutien à l'insertion professionnelle.**
- **Structuration et développement des activités du tiers-lieu Mahna:** lancement de trois programmes d'accompagnement axés sur la **soutien à l'entrepreneuriat** (Mahna'inspir), la **recherche d'emplois** (Mahna'ge ton Job) et le **renforcement des liens entre la recherche, de jeunes talents et les acteurs économiques** (Déclic' en partenariat avec l'IRD) ; **renforcement des capacités** par le biais de formations avec des partenaires sur la recherche d'emplois (Société Générale), l'accompagnement et le suivi des activités (Afric'innov), la pédagogie active (Simplon).

## Résultats de l'évaluation

Les évaluateurs portent un jugement nuancé sur sa capacité à répondre aux besoins identifiés. En investissant trois leviers essentiels pour favoriser l'insertion des jeunes (formation, mise en réseau, accompagnement), ils estiment les **objectifs du projet étaient adaptés aux besoins des jeunes burkinabés**. L'aide à la structuration du tiers-lieu a permis de poser des **bases utiles pour fédérer les acteurs, les compétences et les ressources mobilisés pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes**. Par ailleurs, la **logique partenariale du projet a permis de capitaliser sur des réseaux de jeunes existants**, tout en mettant à leur disposition des ressources et des compétences pour leur permettre d'améliorer l'impact de leurs actions auprès de leurs bénéficiaires.

Cependant, les évaluateurs relèvent plusieurs faiblesses ayant nuit à la pertinence du projet : **l'absence d'aides financières aux porteurs de projets ; le choix initial d'inclure les activités du tiers lieu dans la Ruche a pu être un frein pour son public jeune** (image institutionnelle du lieu, mesures de sécurité, localisation) ; **la faiblesse des partenariats noués avec les universités ou instituts de recherche**. D'autre part, **la mise en œuvre des activités du projet a été affectée par la crise sanitaire** qui a induit des fermetures de services et des arrêts de programmes, même si des initiatives à distance ont permis de maintenir un lien avec le public et les partenaires du tiers-lieu Manha.

Malgré des faiblesses observées dans le suivi des indicateurs du projet, les évaluateurs mettent en avant plusieurs résultats significatifs. **Le FSPI a permis de structurer un nouveau tiers-lieu dédié à l'accompagnement des jeunes**. Ce dernier dispose désormais : d'une **structure associative et d'une équipe formée**, engagée à développer les activités ; d'une **offre de services adaptée à la diversité des besoins des jeunes** (appui à l'entrepreneuriat et à la recherche d'emploi, accompagnement de jeunes talents scientifiques) ; d'un **réseau de partenaires** constitué de financeurs engagés pour les deux prochaines années et de partenaires techniques intéressés pour renforcer les collaborations. Ce nouveau tiers-lieu a d'ores et déjà **contribué à renforcer la lisibilité de la Ruche** qui l'héberge et ses **adhérents ou partenaires ont pu suivre des formations gratuites et participer à ses évènements**. Les associations partenaires ont estimé que ce nouvel espace était complémentaire **de leurs actions, même si des liens plus étroits devraient être recherchés avec les autres incubateurs et projets de même nature**.

Parallèlement à ces réussites, les évaluateurs identifient plusieurs éléments ayant affecté la performance du projet : **le faible nombre**

**d'accompagnement d'acteurs de l'innovation** (6 projets soutenus contre 30 prévus); une difficulté pour le **comité de pilotage de jouer pleinement son rôle stratégique** (absence d'acteurs clés, engagement des participants sur la durée) ; des **modalités de décaissements insuffisamment adaptées aux besoins des activités; une efficacité jugée faible et perfectible**.

**La durabilité des résultats du FSPI reste dépendante de l'autonomisation et de la pérennisation des structures soutenues**. La Ruche est engagée dans une démarche de co-construction avec ses différents partenaires, dont les plus actifs semblent s'être appropriés le dispositif et adhèrent à sa vision. Quant au tiers-lieu, après s'être constitué en association, une réflexion est en cours pour définir le modèle économique et affiner ses stratégies de développement et de partenariats.

## Recommandations

Les recommandations se concentrent sur des préconisations pour le tiers-lieu Maha :

- 1. Finaliser la structuration du tiers-lieu et renforcer son positionnement dans l'écosystème Burkinabè :** définir des valeurs communes, créer une identité collective et l'ancrer dans la durée ; définir des objectifs et des missions complémentaires de l'existant ; solidifier sa posture partenariale et créer des services à destination de ses partenaires.
- 2. Faciliter l'accès des jeunes aux services du tiers-lieu :** développer une partie des activités du tiers-lieu hors de La Ruche, renforcer la communication et informer sur les impacts.
- 3. Renforcer la structuration de l'offre de services :** au cours de ces deux dernières années, Maha a conçu de nombreux formats, dont certains sont encore en cours d'expérimentation. Il convient de structurer l'existant, tout en gardant en tête les objectifs d'impact et le désir d'innover de la structure.
- 4. Mettre en place et tester un modèle économique performant en vue d'une autonomisation :** définir des indicateurs clés de performance ; revoir la pertinence de certains coûts ; favoriser la montée en compétences sur la levée de fonds et la gestion de projets ; mettre en place une stratégie de levée de fonds centrée sur les objectifs premiers de l'association
- 5. Renforcer l'équipe et affiner les modalités de collaboration internes :** recruter (responsable administratif & financier, facilitateurs) ; former les équipes existantes et préparer le départ de la responsable actuelle ; formaliser un cadre régissant les liens et collaborations internes.